

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice**  
**29 mars 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 29 mars à 13 h 40

**PRÉSENTS :**

M. Denis Carignan	Représentant des enseignants
Mme Miroslava Petrova	Conseiller pédagogique en remplacement de monsieur Dany Durocher
M. Hasan Parvez Hang	Représentant des groupes socio-économique/Le PITREM
Mme Sonia Lombart	Représentante des groupes sociocommunautaire / DÉCLIC
M. Denzel-Dave Labelle	Représentant des élèves
M <sup>lle</sup> Florence De Courcy	Représentante des élèves

**Formant le quorum sous la présidence de M. Hasan Parvez Hang.**

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

Mme Manon Moreau	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Soraya Bouzidi	Secrétaire

**INVITÉ :**

M <sup>lle</sup> Mélina Lemieux	Élève
---------------------------------	-------

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président, M. Hasan Parvez Hang, déclare la réunion ouverte à 13 h 50, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assuré que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Hasan Parvez Hang, président du conseil d'établissement procède à la lecture de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Sonia Lombart, appuyé par M. Denis Carignan que l'ordre du jour du 29 mars soit adopté tel que proposé.

### **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 6 février 2023
4. Représentants des élèves au conseil d'établissement – Suivi
5. Priorités du Centre Marie-Médiatrice pour l'année 2022-2023 – Suivi
  - 5.1 Projet éducatif 2023-2027
  - 5.2 Les élèves à besoins particuliers
  - 5.3 Réguler et bonifier la formation hybride
  - 5.4 Mettre en place et développer des activités à la 4<sup>e</sup> période
6. Code de vie, pour approbation
7. Adoption de la résolution – CÉ # 2022-2023-001 – Achat d'instruments pour le studio d'enregistrement du Centre Marie-Médiatrice. Transfert du fonds 4(don Desjardins de 4 290.36\$) au fonds 1
8. Période de questions
9. Varia
10. Levée de la réunion

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Miroslava Petrova, appuyé par M. Denis Carignan que le procès-verbal du 6 février 2023 soit adopté tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité**

### **4. REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Mme Moreau souligne que Mme Miroslava Petrova assistera en tant que représentante professionnelle et non comme enseignante.

M. Denzel-Dave Labelle rejoint le conseil d'établissement entant que représentant des élèves.

### **5. PRIORITÉS DU CENTRE MARIE-MÉDIATRICE POUR L'ANNÉE 2022-2023**

#### **5.1. Projet éducatif 2023-2027**

- Le premier enjeu est d'augmenter le taux d'évaluation de 7% pour les deux sigles de cours FR3101 et MATH2101.
- Le taux de départ pour le FR3101 de 45% et de 17% pour le MATH2101.
- Le taux de réussite aux examens est de 97%.

#### **5.2. Élèves à besoin particulier**

Mme Moreau souligne que le parcours des élèves est fait de façon qu'il mène à une diplomation ou à l'atteinte de leurs objectifs de formation.

Mme Lombart et M. Pavez Hang trouvent le projet éducatif très intéressant et souhaitent même en faire un argumentaire pour service Québec.

Mme Moreau explique qu'un protocole a été mis en place pour les élèves à besoins particuliers, ces derniers seront pris en charge dès leurs arrivées par la CFS pour récolter les informations nécessaires et travailler en collaboration avec les orthopédagogues.

M. Carignan ajoute que si l'élève reste dans une classe ordinaire, il aura droit à des mesures d'adaptation. Au besoin, après observation les élèves peuvent être référés en classe ressources.

Mme Moreau explique que le centre Marie-Médiatrice a été choisi entant qu'école projet pour la plateforme Mozaïk, qui est un outil de consignations des manifestations observables et de transfert de dossiers.

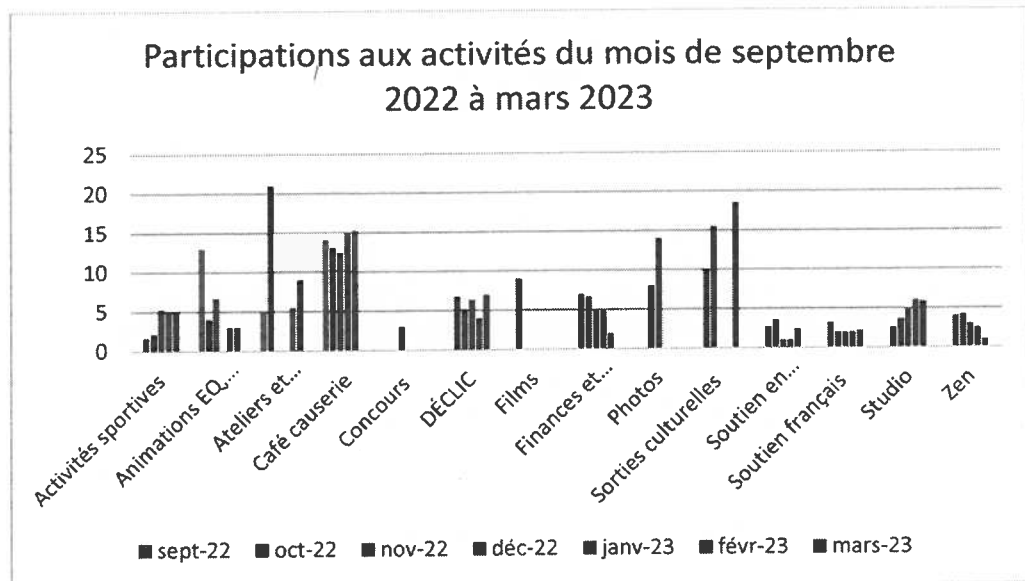
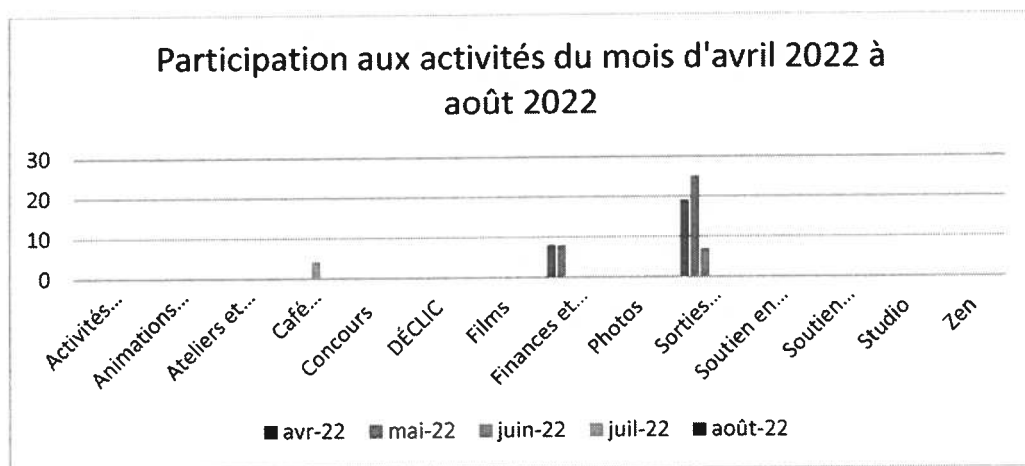
Mme Moreau rajoute qu'il existe un protocole pour la classe points de service et que cette classe dessert tout le centre de service scolaire de Montréal.

### 5.3. Réguler et bonifier la formation hybride

Au centre Marie-Médiatrice, la participation active en classe est obligatoire. Bien que le centre offre ses cours en présentiel, il est possible de bénéficier d'un accommodement conditionnel au jugement de l'enseignant pour être en enseignement virtuel.

Les élèves vont recevoir un sondage pour évaluer leurs degrés de satisfaction concernant l'enseignement hybride.

Concernant les activités au centre, Mme Moreau présente ce qui suit :



Mme Lombart demande aux deux représentants des élèves s'ils étaient satisfaits des activités proposées, ils ont répondu qu'ils étaient très satisfaits.

Concernant le taux de présence au Centre, Mme Moreau présente ce qui suit :



Concernant le taux de présence au Centre, Mme Moreau présente ce qui suit :

## **6. SUIVI : CODE DE VIE**

Mme Moreau explique la formation hybride aux deux représentants d'élèves et leur demande de transmettre l'information aux élèves du centre.

Mme Lombart propose de faire une vidéo explicative pour le code de vie.

Le code de vie est proposé par Mme Lombart et appuyé par M. Carignan.

## **7. Adoption de la résolution – CÉ # 2022-2023-001 – Achat d'instruments pour le studio d'enregistrement du Centre Marie-Médiatrice. Transfert du fonds 4(don Desjardins de 4 290.36\$) au fonds 1**

M. Labelle propose et M<sup>lle</sup> De Courcy appuie.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- M<sup>lle</sup> Lemieux demande pourquoi les élèves de soir sont moins présents aux activités?
- Mme Moreau explique que les élèves de soir ont les mêmes services que ceux de jour : secrétariat, CFS, TES. Sauf que s'ils veulent participer aux activités, ils devront se déplacer durant les heures d'activités.
- Mme Lombart propose la mise en place d'un service de garde pour motiver les élèves de soir.

## 8. VARIA

Les représentants des élèves veulent faire vivre la radio étudiante. Mme Moreau demande aux représentants de monter un projet et que la direction statuera par la suite.

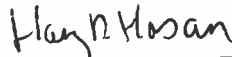
Les représentants des élèves demandent l'ouverture de la bibliothèque à la 4<sup>e</sup> période. Mme Moreau propose Mme Drouin Tania pour s'occuper de la bibliothèque à la 4<sup>e</sup> période.

M. Carignan explique que les enseignants sont en négociations provinciales avec le gouvernement pour améliorer leurs conditions de travail. M. Carignan demande l'appui du CÉ dans les négociations équitables pour les deux parties.

Le Conseil d'Établissement est favorable à cette demande.

## 9. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15 h40.



---

Hasan Parvez Hang, Président



---

Manon Moreau, Directrice